

<http://ugtg.org/spip.php?article995>



Réactions à l'annonce de retrait du groupe hôtelier Accor

- Actualité -



Date de mise en ligne samedi 14 décembre 2002

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Le secteur du tourisme représente la première activité de la Guadeloupe. En 2001, il a généré 460 millions d'euros de recette, selon l'Office du Tourisme. En 2000, 602 875 vacanciers ont séjourné dans ce DOM, soit une progression de 7,5% par rapport à l'année précédente. D'autre part, ce secteur emploie 10% de salariés locaux et constitue 8% des établissements.

En annonçant son désengagement progressif de l'économie touristique des Antilles tout en jugeant défavorablement le climat social et l'accueil des touristes aux Antilles, le groupe hôtelier Accor a déclenché des réactions au sein de la classe politique antillaise.

Si l'attitude du groupe Accor, largement relayée par les médias nationaux, témoigne des tensions sociales aux Antilles, plusieurs élus antillais reprochent au groupe hôtelier d'exagérer ses difficultés pour obtenir des avantages fiscaux.

Interrogé par téléphone, le sénateur socialiste de Martinique Claude Lise a dénoncé "une campagne invraisemblable, orchestrée par des groupes, qui noircissent à dessein le tableau pour faire monter les enchères afin de bénéficier de plus de mesures de défiscalisations".

"On jette le discrédit sur les Antilles et cela va causer un tort considérable, pas seulement en matière de tourisme", a-t-il déploré.

Eric Jalton, député de Guadeloupe (NI), a également jugé que l'"effet d'annonce" d'Accor était "un calcul économique pour bénéficier d'aides face à la concurrence". "C'est un mauvais procès fait aux Guadeloupéens. C'est méchant et préjudiciable à l'économie touristique", a-t-il déclaré à l'AFP.

Pour le député, les grèves sont "souvent justifiées", "beaucoup de droits n'étant pas appliqués en Outre-mer". "Le patronat doit s'interroger et balayer devant sa porte car il y a une mise à niveau à faire", a-t-il dit.

Lucette Michaux-Chevry (UMP), président du conseil général de Guadeloupe, a regretté que le paysage guadeloupéen pâtisse d'une "image dévastatrice" et dénoncé "une résurgence de la politique des chasseurs de primes".

Enfin, la fédération CGT du Commerce a souligné que les groupes hôteliers, avaient "dégagé d'énormes profits grâce à la défiscalisation et aux baisses de charges sociales". Lorsque les salariés revendiquent pour leurs droits ou ne sont pas assez productifs, on ferme la boutique", a-t-elle protesté.

La ministre de l'outre-mer Girardin a proposé de mettre en place en Guadeloupe une structure de concertation telle qu'il en existe en Martinique. L'association régionale pour l'amélioration des conditions de travail (ARACT) où siègent patronat, syndicat, Etat et associations y a permis de diminuer de 91% le nombre de jours de grève ces quatre dernières années, selon la direction du Travail.

Les deux axes du projet de loi-programme annoncés par le gouvernement sont d'une part l'extension de la défiscalisation qui vise à relancer les investissements, y compris en matière d'infrastructures et de travaux de rénovation, et d'autre part des exonérations de charges sociales.

Réactions à l'annonce de retrait du groupe hôtelier Accor

Le gouvernement souhaite en outre améliorer la formation des jeunes localement et aussi en métropole par le biais du passeport-mobilité.

Source : AFP - 13/11/2002